

INNOVER POUR BATONNER : LA FILIERE FORET-BOIS SE MOBILISE...

En mars 2013, la réunion d'un groupe de travail sur la problématique de la fougère aigle à Compiègne (Oise) a donné lieu à des échanges entre le directeur de la société Grenier-Franco, des gestionnaires forestiers et des représentants de l'ONF.

Ces échanges ont fait germer l'idée de développer un batonneur mécanique pour imiter les gestes réalisés autrefois par les ouvriers forestiers, avec le même résultat qualitatif et une meilleure productivité journalière moyenne. Pour arriver au batonneur mécanisé, il aura fallu 3 années et 3 prototypes à la société Grenier-Franco.



Technique aujourd'hui bien maîtrisée par les ouvriers forestiers, l'ONF utilise régulièrement ce nouvel engin innovant pour soutenir le renouvellement des parcelles en régénération.



RENOUVELLEMENT DES FORÊTS : BATTRE LA FOUGÈRE AIGLE POUR SOUTENIR LES JEUNES ARBRES



Bâtonnage mécanique : cette technique permet de favoriser la croissance des jeunes arbres / crédit ONF

Spécialement conçu pour une opération peu connue mais pourtant vitale pour les jeunes forêts : voici le batonneur mécanique pour battre les fougères aigles ! **Ce drôle d'engin va intervenir dans plusieurs forêts domaniales de la région des Pays de la Loire. Déjà réalisés sur Mervent (Vendée) et sur Bercé (Sarthe) début juin, les prochains chantiers se joueront tous en Maine-Loire jusqu'à début juillet** (en forêts domaniales de Monaie-Pontménard sur 46 ha, Milly sur 10 ha et enfin Longuenée sur 6,5 ha - mais aussi en forêts communales de Brain sur Allonnes et Soucelles). C'est alors une course contre la montre qui se joue pour les forestiers car intervenir trop tard peut représenter un risque pour les jeunes pousses.

LA FOUGÈRE AIGLE MENACE LE RENOUVELLEMENT DE LA FORÊT

Colonisant landes, prairies et boisements, les fougères s'accaparent tous les milieux. En formant une couverture végétale très dense, elles étouffent petit à petit les autres végétaux. **En forêt, la fougère aigle compte parmi les principaux rivaux des plants forestiers** et monopolise très vite eau et lumière dont les jeunes pousses, feuillus comme résineux, ont tant besoin pour se développer. **Si aucune intervention n'est menée, la forêt peut ne pas réapparaître sur les parcelles en régénération.** De plus, dès qu'elles commencent à sécher et à roussir, les fougères constituent à partir du printemps un risque réel de foyer d'incendies. L'élimination de la fougère aigle - végétation locale mais très envahissante - se fait aujourd'hui majoritairement de manière mécanisée.

PERMETTRE AUX JEUNES ARBRES DE POUSSER ET DONC À LA FORÊT DE GRANDIR...

Il ne faut surtout pas couper la fougère aigle à la base sinon elle repousse en quelques semaines... **Bâtonner permet de casser la tige de cette plante, qui vivote alors et cesse de se développer en hauteur, sans la tuer et sans abimer les jeunes pousses des arbres.** Les travaux pratiqués assurent une diversité biologique, permettant à diverses essences forestières de pousser.

CHANTIER D'INSERTION EN BATONNAGE MANUEL

Cette technique a été utilisée jusque dans les années 60 en forêt. D'un autre temps, elle est utilisée dans des cas bien particulier car non généralisable à grande échelle et très éprouvante pour les forestiers à long terme.

Sur de petites surfaces, le bâtonnage manuel peut être complémentaire à la mécanisation, notamment dans le cadre de chantiers à portée sociale. Cette technique s'avère être un support pédagogique précieux pour parler forêt et métiers de la filière à l'occasion de chantier d'insertion, comme c'est le cas en Maine et Loire. En effet, depuis maintenant trois ans, sur la commune de Durtal, en collaboration avec Escal-Emploi Seiches-Durtal et la collectivité, l'ONF encadre un chantier d'insertion en bâtonnage manuel.

Cette année, le chantier débutera le 15 juin prochain.

Un chantier similaire se jouera également sur la commune de Baugé en Anjou (St-Martin d'Arcé) avec ACTENSO Chantier courant juin.



Sur une surface forestière concernée, le bâtonnage est en général pratiqué une fois par an durant trois ans, le temps que les jeunes arbres poussent et dépassent les fougères !



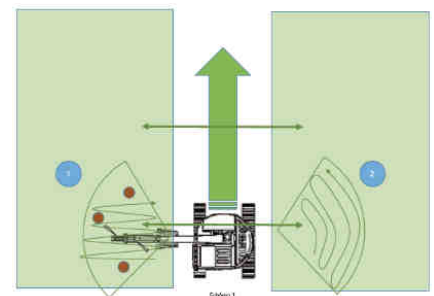
Une fois la fougère cassée, le jeune arbre peut à nouveau profiter pleinement du soleil et de ses bienfaits pour croître... / crédit ONF

UNE TECHNIQUE OPTIMALE CONTRE LES FOUGERES AIGLES

Identifié comme le meilleur moyen, le bâtonnage mécanique permet d'éviter l'utilisation de l'alusame, une molécule chimique efficace et peu couteuse contre la fougère aigle. "Cette solution n'est de toute façon pas envisageable en forêt publique. L'ONF a abandonné l'utilisation de tous produits phytosanitaires depuis octobre 2019" rappelle les forestiers.

Le bâtonnage intervient en haut de la plante, sur la crosse, c'est-à-dire la partie de la fougère qui produit les nouvelles feuilles et lui permet de grandir jusqu'à son plein développement, de 0,50 à plus de 2,50 mètres de hauteur selon les stations. Une fois que la crosse est pliée ou cassée, la fougère dispose encore des feuilles situées en dessous, qu'elle tente de faire (sur)vivre. **Elle cesse alors de se développer en hauteur** et les frondes cassées créent alors un ombrage qui sera le bienvenu en cas de forte insolation.

Le dispositif mécanique qui reproduit le bâtonnage manuel est placé sur une pelle mécanique au bout d'un bras long de 5 à 6 mètres. **Le bras du bâtonneur mécanique devient ainsi le prolongement de la main de l'ouvrier sylviculteur.** Il s'agit de deux bâtons en matière synthétique, dont chacun est mis en rotation par un moteur hydraulique. Le tout est fixé sur une poutre, qui est accrochée au bras d'une pelle mécanique.



En limitant la circulation aux seuls cheminements, **le sol et les semis sont préservés.**

Equipée de chenilles, cette dernière se déplace depuis un cheminement spécialement identifié pour toutes interventions en forêt (voir schéma ci-dessus). **Ainsi le sol et les semis en place sont protégés, l'avenir de la forêt est préservé.**

POUR EN SAVOIR PLUS ? CONTACTEZ :

Eric THIESSART

Conducteur de travaux (44/49), ONF Pays de la Loire
Tél. : 06-74-79-11-13 ; Email : eric.thiessart@onf.fr